COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MERCREDI 24 JANVIER 2024 à 18 HEURES 30

PV N° 4

Présents : Mmes LABETOULLE, LORCERIE, VEDRINES, MM. AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, COUBRET, ECOBICHON, GAYET, LAFRIQUE, MORELLE, PARIS, RANCIER, ROBERT, ZARROUK.

Excusés : MM. BEAUQUESNE, CADEVILLE, PERRIERE, WAILLIEZ (Membres du Comité) ; Mme CHANUDET, MM. RIBES, SICOT (salariés).

Assistent : M. BRUNAUD (Président de Commission) ; M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

* REFECTION DU SIEGE DU DISTRICT

Mme Cécile RIPP, architecte, présente le projet de réaménagement qui reçoit l'accord du Comité de Direction.

Un planning prévisionnel des travaux va être établi sur une durée d'environ 8 mois :

- 2ème quinzaine de février-1ère quinzaine de mars : consultation des entreprises
- début des travaux prévus en avril-mai

Le Comité, unanime, autorise le Président à signer le protocole d'accord concernant le montant des indemnités octroyées par l'assureur suite au sinistre.
Les travaux de reconstruction du District vont nécessairement laisser un reste à charge pour le District.

Des demandes de subventions ordinaires (FAFA, ANS) et exceptionnelles seront déposées dans les prochains jours.

* REUNIONS DE SECTEUR

_ : clubs sur plusieurs communes

_ : clubs

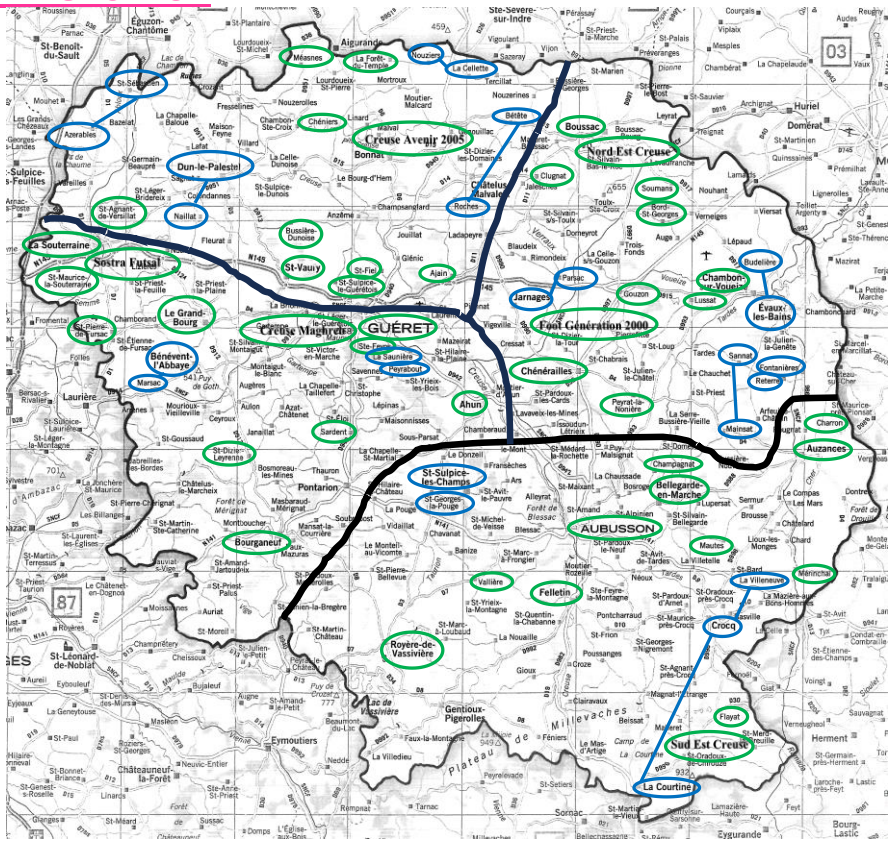

19 élus

57 clubs

Les Membres du Comité arrêtent les lieux et la répartition des clubs par réunion de secteur, ainsi que l'ordre du jour.

Les dates seront fixées en fonction des disponibilités des salles :

- semaine 11 : Vallière
- semaine 13 : St Dizier-Leyrenne
- semaine 15 : Chéniers
- semaine 17 : Chambon-Sur-Voueize.

Guillaume LACAN est chargé de contacter les clubs des communes concernées.

Les points suivants pourront notamment être abordés :

- Evolution des travaux du Siège
- Féminisation / Mixité
- Foot Diversifié
- Foot à l'Ecole
- Protocole intempéries
- Règlement financier (choix entre prélèvement et chèque)
- Questions diverses

Comme les saisons passées, les clubs ont la possibilité de proposer d'autres thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder.

* STATUT DES EDUCATEURS

En préambule, il est rappelé les obligations de diplômes pour les éducateurs encadrant les équipes de Départemental 1 et 2.

A ce jour, le Comité relève que deux tiers des équipes sont en règle ou en passe de l'être.

Afin de répondre au mieux aux différentes possibilités, les Membres du Comité précisent certains points :

- l'éducateur ayant fait accéder son équipe au niveau supérieur, même s'il n'a pas le diplôme requis pour ce nouveau niveau, permet au club d'être en règle tant qu'il garde la responsabilité de l'équipe

- les éducateurs attendant la possibilité de certifier leur CFI afin de pouvoir posséder une licence éducateur fédéral couvrent le club dès lorsqu'ils sont inscrits sur la feuille de match en tant que joueur (précision : la licence éducateur fédéral devra être demandée dès que possible).

- trois absences, justifiées par mail, d'éducateur sur la feuille de matchs (hors certificats médicaux) seront tolérées pour chaque équipe

- un club ayant inscrit une personne à une formation permettant de couvrir l'équipe, si celle-ci n'a pas lieu faute d'un nombre de candidats suffisants, sera considéré en règle

- l'éducateur responsable de l'équipe ne pourra être que joueur et éducateur (impossible de couvrir le club si cette personne fait office d'arbitre-assistant lors des rencontres).

* MEDAILLES FFF et LFNA

Le Président rappelle le quota attribué pour le District de la Creuse : 1 Médaille d'Argent FFF, 5 Médailles d'Argent LFNA, 3 Médailles de Vermeil LFNA et 1 Médaille d'Or LFNA.

Après étude des récipiendaires présentés par les clubs, le Comité arrête ce jour la liste des personnes qui seront récompensées et demande au Secrétariat de transmettre celle-ci à la Ligue.

* WEEK-END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

Il aura lieu les samedi 20 et dimanche 21 avril 2024.

Après étude des propositions des clubs, le Comité propose à la FFF la participation de MM. Kevin LEBOURG, Sébastien OLIVIER et Alexis WESTRELIN.

Une liste d'attente est composée, dans l'ordre, de MM. Jimmy ORRIERE, Jonathan CARDINAUX, Grégory COUTURIER.

* FIXATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Après proposition du Président, le Comité arrête la date du vendredi 28 juin 2024 pour la fixation de l'Assemblée Générale Elective.

Michèle LORCERIE est chargée de la réservation de la salle.

* QUESTIONS DIVERSES

- CALENDRIER PREVISIONNEL

Certaines dates sont arrêtées :

- Finale Départemental Festival U13 Pitch : samedi 6 avril 2024 *(appel à candidatures)*
- Challenge Interdépartemental Allier, Creuse, Indre, Nièvre : jeudi 9 mai 2024 à Guéret
- Challenges U11 Jean Fougère et Camille Merot : samedi 25 mai 2024 *(appel à candidatures)*

Concernant les manifestations ci-après, le Comité demande à la Commission de Gestion des Compétitions de proposer des dates pour la prochaine réunion :

- Finale Coupe de la Creuse Féminine à 8
- Finales Foot en Fête
- Finale Coupe du Limousin Féminine (+ triangulaire Championnes à 8 ?)
- Finale de la Coupe de la Creuse
- Journée Nationale U6-U9 : samedi 15 juin 2024 (date FFF) ?
- Finales Coupes de la Creuse U15 et U18

- NOMINATION ARBITRES STAGIAIRES

Sur proposition de la Commission d'Arbitrage, le Comité nomme :

- ***Arbitres stagiaires :***

- AHAMADI Ankoubou (USS Mérinchal)
- DONGMO TIOMBELE Debrice (US Felletin)
- SIMONET Didier (Gouzon Avenir)

- ***Jeunes Arbitres stagiaires :***

- BESSE Alexis (US Ajain)
- DEMASSE Enzo (JS Chambon)
- DESGRANGES Titouan (USS Mérinchal)
- ECHA Swaly (ES Guérétoise)
- GOMOT Valentin (USS Mérinchal)
- LACAN Lucas (US St Fiel)
- PENOT Mayli (ES Guérétoise)

- ***Très Jeunes Arbitres stagiaires :***

- BARBE Léandre (US St Fiel)
- PAIREAU Julien (EF Aubusson)
- VILLIERS Gabin (Foot Génération 2000)

- DOSSIERS FAFA

Le Président indique que l'enveloppe FAFA octroyée par la Ligue de Football Amateur était malheureusement bien loin de couvrir les besoins de financement des clubs de Nouvelle Aquitaine.

Ainsi, seuls les dossiers présentés par les communes d'Auzances, Bussière-Dunoise, Mainsat et St Maurice la Souterraine ont été retenus par la Commission Régionale en tenant compte de l'ancienneté de la demande de subvention.

Les autres dossiers (Bénévent l'Abbaye, Méasnes, Ste Feyre, Vallière) seront examinés prioritairement lors de la Commission FAFA 2024.

La séance est levée à 20 heures 30

Le Président : Serge AUBLANC.
La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.